

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

réclamation	: contact@mupras.com
prise en charge	: pec@mupras.com
adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 069035

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4814

Société : R.A.N

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ASDELLAoui HANOUNE

Date de naissance : 1953

Adresse : Villa 22 lot Faiq Dsch Rose

Tél. : 0669 280571

Total des frais engagés : 2033,20 DHs

Autorisation CNPD N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/09/2020

Nom et prénom du malade : ASDELLAoui HANOUNE Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

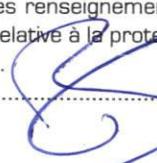
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 30/09/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/09/2015	visite		300,-	
27/09/2015	consultation		1000,-	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SUP' ANFA Monsieur Azzemour 1835298000083	27/09/21	733,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient										
			CCEFFICIENT DES TRAVAUX										
			MONTANTS DES SOINS										
			DEBUT D'EXECUTION										
			FIN D'EXECUTION										
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	<p>DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">25533412 00000000</td> <td style="text-align: center;">21433552 00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">00000000 35533411</td> <td style="text-align: center;">00000000 11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;"></td> </tr> </table> <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H	G	25533412 00000000	21433552 00000000	D	G	00000000 35533411	00000000 11433553	B	
H	G												
25533412 00000000	21433552 00000000												
D	G												
00000000 35533411	00000000 11433553												
B													
			CCEFFICIENT DES TRAVAUX										
			MONTANTS DES SOINS										
			DATE DU DEVIS										
			DATE DE L'EXECUTION										

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille
Ancien Médecin des Hôpitaux de France



الدكتور أحمد السطي
اختصاصي في أمراض القلب والشرايين
خريج كلية الطب بليل
طبيب سابق بستفيارات فرنسا

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Boehringer S.A.

6 118001 090280

*Cabinet de Consultations
et d'Explorations Cardio-Vasculaires*

2710912-~~21~~

9 118001 090280

Bayer S.A.
P.V. : 27,70 DH
Acide acetyl salicylique
Cardiospirine 100 mg/30cpls

$\delta\pi \times 81.5^\circ$

Tangzat 15

~~HANDOUTS~~

(III 6 mois)

Lot n° : EXP : 8A/00 PPV :

Lot n° :

EXP : 81.00

Lot n° : 81 00 /

Let n° :

EXP : 8A,00 /

Lot 1° :

PPV :

EXP : 81.00

العنابة
PHARMACIE SUP'ANFA
Dr. M'hamed CHABACH PHA
Rle. d'Azemmour, Anfa Supérieur
Tel: 05.22.45.01.16
ICE: 00183 93000083

~~111 SETT~~

Résidence Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1er étage - Casablanca - Maroc (Rue de la Fair)

Tel : 05 22 20 35 84/88 - Urgences : 06 61 14 32 01 - E-mail : cardiologie@chru-rouen.fr

Docteur Ahmed SETTI

Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille

Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد السطي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بليل

طيب سابق مستشفى فرنسا



Cabinet de Consultations

et d'Explorations Cardio-Vasculaires

Casablanca le 27/09/12

Doc en attente

Nom et prénom du malade : AEDRELLONI - HATOUNE

Carte d'assurance

Document de l'assurance à la disposition du patient

Besoins de soins et de services

NOTE D'HONORAIRES

- S. 300,- DHS.
- Echo Doppler Cardiologie cat 1000,- DHS

TOTAL

1300,- DHS

Arrête la facture à la somme de :

Dix-neuf mille trois cent dirhams

Dr SETTI
Domicile Cardiologue
Résidence Jassim Houssam - 175, Rue Boukraa - 1er étage - Casablanca - Maroc (Rue de la Foire Internationale - À côté de l'Hôpital Mly Youssef)
Tél : 05 22 20 35 84
Fax : 05 22 20 35 84
E-mail : cardiosetti@yahoo.fr

Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille
Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور أحمد السطي
اختصاصي في أمراض القلب والشرايين
خريج كلية الطب بليل
طبيب سبقاً بمستشفيات فرنسا



Cabinet de Consultations

et d'Explorations Cardio-Vasculaires

Dr Ahmed SETTI

Cardiologue

Centre de Diagnostique et de Soins Cardiaques

10 Rue Hassan II - Casablanca - Maroc

Casablanca le 27/09/2021

Mr ABDELLAOUI HAMDOUNE

COMPTE RENDU DE L'ECHOCARDIOGRAPHIE DOPPLER COULEUR:

Fonction systolique ventriculaire gauche conservée avec une fraction d'éjection à 65 %.

Fonction VD normale.

Aorte initiale non dilatée.

Pas de dilatation cavitaire aussi bien à droite qu'à gauche.

Pas de troubles de la cinétique segmentaire.

Hypertrophie minime des parois myocardiques du VG.

Pas de thrombus intracavitaire ou de végétations oslériennes en transthoracique.

Les différents jeux valvulaires sont bien conservés.

Absence d'épanchement péricardique.

L'étude doppler couleur ne met pas en évidence de valvulopathie significative.

On note aussi une fuite tricuspidienne physiologique, estimant des pressions pulmonaires normales.

Le flux transmitral antérograde est inversé.

Temps de décélération à 260 ms, rapports Em/Ea à 2.86 et Em/Vp à 1.1, le tout en faveur de la normalité des pressions de remplissage ventriculaire gauches.

Le débit cardiaque est conservé.

La surface mitrale fonctionnelle est normale.

EN CONCLUSION :

Cardiomyopathie hypertensive modérée, à fonction systolique VG conservée.

Pressions de remplissage ventriculaire gauches et pulmonaires normales.

Absence de valvulopathie significative.

Sensible à votre confiance
DR. SETTI
Docteur Ahmed SETTI
Assassin Hassan II - Casablanca - Maroc
Téléphone : +212 35 84 12 12 - Fax : +212 35 84 12 12
E-mail : drsetti@wanadoo.fr